

Novembre 2017
n° 28

ABIDOS

infos

édito

Après cette période de rentrée, je voudrais tout d'abord faire un retour en arrière.

Lors de la construction du budget 2017 et après de nombreuses années consécutives de taux d'imposition de notre commune inchangés, nous avons décidé en conseil municipal de baisser cette année les taux d'imposition pour compenser la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe appelée au niveau de l'intercommunalité.

Néanmoins, ce budget adopté nous permettra de poursuivre notre politique d'investissements déjà engagée dans notre commune.

Et enfin, je souhaite féliciter tous nos jeunes qui ont brillamment réussi leurs examens.

Une nouvelle année scolaire vient de démarrer. Dans le cadre du regroupement pédagogique avec Os-Marsillon, pour la troisième année, nous avons maintenu la 4^e classe, ce qui permet une meilleure répartition des effectifs. Et nous avons mis à profit l'été pour équiper les deux classes d'Abidos de climatiseurs réversibles.

Cette fin d'été, l'enquête publique sur le système d'endiguement et de protection contre les inondations a eu lieu. Le dossier suit son cours et nous espérons finaliser l'aménagement en fin d'été 2018.

Le dossier des nuisances olfactives est toujours d'actualité. Le réseau sentinelles d'Abidos est opérationnel et fournit au quotidien ses relevés. En complément, lorsqu'il y a une perception très importante, je vous invite à le signaler.

Jean-Claude MIRASSOU
Maire d'Abidos



Conteurs d'automne.

sommaire

2 à 6

Infos communales

6 et 7

Infos associatives

8

Infos intercommunales

Budget

Afin de compenser la mise en place d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) votée au niveau de la Communauté des Communes de Lacq-Orthez, le conseil municipal d'Abidos a décidé cette année de bâtir son budget en baissant les taux d'imposition des taxes communales, à savoir :

- **Taxe d'habitation** : de 7,84% (2016) à **6,00%**
- **Foncier bâti** : **6,67%** (reste inchangé)
- **Foncier non bâti** : de 24,27 % (2016) à **18,55%**

A noter que la TEOM apparaîtra cette année sur votre avis d'imposition « Taxe d'Habitation ». Par ailleurs, une notice publiée par la CCLO explique la mise en place de la TEOM.

Point sur les travaux

- **Ecoles** : l'été a été mis en profit pour mettre en place dans chacune des deux classes un système de climatisation réversible.



Climatisation à l'intérieur.



Climatisation à l'extérieur.

- **Cantine scolaire** : l'abri qui se situe dans la cour de la cantine scolaire va être agrandi afin de créer une salle où tous les enfants prenant leur repas à la cantine pourront se retrouver et attendre l'heure de la reprise des cours de l'après-midi

Enquête Publique sur le système d'endiguement et de protection contre les inondations au Lotissement du Moulin

Elle s'est déroulée du 7 août au 6 septembre. Après consultation des avis émis, Madame Khaldoun, la commissaire-enquêteur a émis son rapport. Le dossier suit son cours ; l'objectif des travaux à réaliser étant d'assurer une meilleure protection des habitants du lotissement lors d'inondations.

- **Stade municipal** : après une complète réfection du stade (regoudronnage), le terrain de tennis a fait l'objet d'un complet ravalement : colmatage des fissures, nouveau revêtement et grillage. Le terrain de basket s'est également vu doté de nouveaux marquages. Un règlement intérieur concernant l'utilisation du tennis va prochainement être affiché à l'entrée du court.

- **Cimetière et « Jardin du souvenir »** : suite au rachat des terrains « Lavie », le cimetière a été agrandi. De nouveaux murs délimitant cet espace sont édifiés et ont fait l'objet d'une ornementation végétalisée. L'intérieur sera aménagé prochainement.



- **Artigailhou** : les gens du voyage ayant pris l'habitude de squatter durant l'été cet emplacement, le conseil municipal a

pris l'initiative de faire installer des bornes en chicane empêchant l'intrusion de caravanes (bornes trop rapprochées pour l'entrée d'un véhicule + caravane), depuis le mois de juin jusqu'en octobre.

- **Site Internet** : il se met petit à petit en place, certaines rubriques sont consultables et d'ores et déjà il est possible de régler en ligne les factures de cantine et de garderie.

- **Nuisances olfactives** : le réseau sentinelle continue sa surveillance et rapporte toute gêne olfactive ressentie. Néanmoins, les odeurs subsistent et continuent à incommoder. Nous vous rappelons qu'il est particulièrement important de remonter ces informations aux industriels du bassin. Vous pouvez alors contacter le 05.59.92.21.02 et signaler toute odeur.

SIRP

• Rentrée scolaire

Cette année encore, les effectifs des 2 communes nous permettent de maintenir 4 classes. Sandrine Lecomte, Louise-Anne Brossier et Anne Lafitte sont reconduites à leur poste et nous accueillons Lisa Lartigau en remplacement de Mme Gourgues. Comme l'an passé, Sandrine Lecomte a en charge les élèves du CM1 et CM2 et assure le poste de directrice ; Louise-Anne Brossier s'occupant des enfants du CE1 et CE2. Les effectifs de l'école d'Abidos sont de 37 élèves (18 élèves de CE1/CE2 et 19 élèves de CM1/CM2), ceux d'Os-Marsillon de 33 élèves.

Sur Abidos, une intervenante en langue occitane vient dispenser des cours le jeudi matin pour les CM1-CM2 et le jeudi après-midi pour les CE1-CE2.

• Journée « Vivre Ensemble »

Pour la 2^e année consécutive, Pierre Guillaume, président de l'association « Vivre Ensemble » a demandé aux enseignantes et aux enfants des écoles d'Abidos de bien vouloir réaliser l'affiche de la journée du 25 mai, activité qui a été menée à bien lors des activités périscolaires.

• Carnaval

Le vendredi 17 février a eu lieu le carnaval des écoles. A cette occasion, les élèves accompagnés de leurs familles ont défilé dans les rues d'Os-Marsillon avec un char qu'ils avaient fabriqué lors des TAP, puis tout le monde s'est retrouvé dans la cour de l'école maternelle où les élèves d'Abidos ont joué le procès de San Pançar. S'en est suivie la crémation de Monsieur et Madame Carnaval, confectionnés également par les élèves. Un goûter a été offert pour clore l'après-midi.

• La fête de l'école



La fête des écoles s'est déroulée le 9 juin à la salle des fêtes d'Os-Marsillon. Les familles sont venues nombreuses voir le spectacle des élèves, avec au programme, des danses et des chants sur le thème de l'eau pour les petits d'Os-Marsillon et un spectacle sur le thème du cirque pour les grands d'Abidos. Des danses espagnoles apprises en TAP par les élèves de maternelle et de CP sont venues clore le show. Une soirée espagnole proposée par Ecolamour et animée par le groupe « Solifiesta » a permis aux gens de poursuivre ce moment convivial.



Aide aux seniors : la téléassistance

La téléassistance permet aux personnes âgées de maintenir une vie autonome et sécurisée, depuis leur domicile et sans devoir bouleverser leurs habitudes. Le dispositif de téléalarme pour personnes âgées repose sur un boîtier électronique, qui est relié à un téléphone, un bracelet de sécurité ou encore un médaillon porté constamment sur soi, selon la formule choisie (téléassistance classique, téléassistance mobile, téléassistance personnalisée). À tout moment et quel que soit le besoin (une urgence, un service, etc.), il suffira au bénéficiaire d'appuyer sur le bouton / bip d'urgence pour

contacter le centre de téléassistance et parler à un téléassistant qui lui répondra et lui apportera une aide immédiate.

La téléassistance à domicile reste l'une des meilleures solutions, permettant ainsi de profiter d'une vieillesse chez soi. Sans avoir nullement le besoin de recourir à une auxiliaire de vie quotidienne, ou bien d'aller vivre en collectivité dans une maison de retraite. A un âge où confort, calme et liberté doivent être au rendez-vous.

Ce dispositif est proposé par Europ Assistance.

N° de Téléphone : 0810 00 53 06

CCAS

Geneviève Pery et Richard Torre nous ayant malheureusement quittés prématurément, tous les membres CCAS souhaitent ici leur rendre hommage et les remercier pour leur implication et tout ce qu'ils ont apporté à notre commune.

Examens

Félicitations à tous nos jeunes qui ont brillamment réussi leurs examens scolaires.

- Licence Histoire : Laetitia Vieira
- Diplôme d'infirmière : Morgane Masferrer
- BAC: Hugo Dhers, Bryan Masferrer, Jonathan Masferrer, Ludivine Verdier
- BEP : Cécilia Agrafeil
- BEPC : Maxime Cousi, Jordi Souza, Mareva Vinales

Carnet

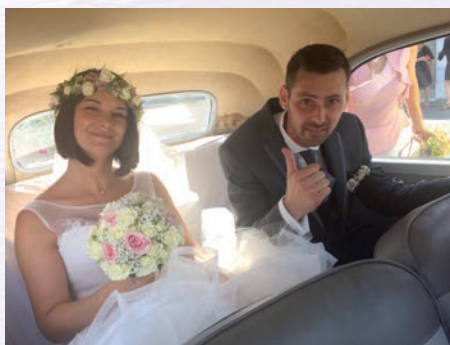
Naissances

Bienvenue à Eodhan, petit garçon né le 27 mai 2017 au foyer de Jérémy Monchy et Marine Grillet, et félicitations à ses grands-parents Kathleen et Alain Monchy.

Une petite Charlotte est née le 4 août 2017 au foyer de Julie et Jean-François Mirassou. Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons nos félicitations à ses grands-parents Evelyne et Jean-Claude Mirassou et arrière-grand-mère Yvonne Mirassou. Enfin, Maël est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère Lenny, le 28 septembre 2017. Félicitations à ses parents, Sandra Laffitte et Jonathan Campergue et grands-parents Véronique et Guy Laffitte.

Mariage

Samedi 2 septembre, Laure Le Sourne et Christophe Dos Santos se sont unis en la mairie d'Abidos. Le Conseil municipal est heureux de leur adresser ses meilleurs vœux de bonheur.



En bref...

- **Téléthon 2017 : dépôt possible des dons en mairie le 8 décembre, de 16h à 18h.**
- **Inscriptions sur les listes électorales : avant le 31 décembre 2017, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie.**
- **Horaires nocturnes de l'éclairage public communal : Afin de réaliser des économies d'énergies, toutes les rues de la commune ne seront dorénavant plus éclairées de 23h30 à 5h30.**

Occitan

Istòria d'Avidòs

Avidòs, situat au horcarriu deu gave de Pau e de la Baïsa, qu'ei mentavut autanlèu lo sègle Xau (detzau), devath lo nom d' « Avitos ». Numerós senhors, hèra influents, que si succedeishen de l'Edat mejana dinc a la revolucion ; qu'avez ací quauques exemples :

- Bernat D'Avidòs qui jura en 1343 taus bens qui a en Bearn.

- Ramon d'Arnaut d'Avidòs qui jura omenatge a Gaston Febus lo 4 de heurer de 1351.

- Joan, senhor d'Avidos e de Veiria, qu'ei admetut aus Estats de Bearn en 1695, e que hè en registrar lo son blason a l'armoriau en 1696.

La armerias d'aquera familha que son « d'azur de lagla de mar d'argent, adescada e membrada de gantas, pausada sus un òs de mort d'argent, hicada en costat ».

Los senhors d'Avidòs que desparéishen au començar deu sègle 19au (dètze navau).

A l'encòp senhors e abats laïcs deu lòc, qu'an colomèr e molin cominau (lo molin de Cornahaut qui existeish tostemps) e beneficia d'un terç de la desma.

Lo castèth senhorau, victima d'un aigat deu gave Pau, que desapareish au sègle XIXau.

La glèisa, dedicada a sent Saturnin ; 1èr avesque de Tolosa, qu'ei l'anciana capèra deu castèth ; que consèrva la soa estructura anciana, a maugrat de restauracions numerosas . L'escòla qu'ei bastida en 1886, segon los plans de l'arquitecte Enric d'Arnaudat

Dinc au començar de las annadas 1950, l'activitat principau de la comuna qu'èra l'agricultura. Au començar deu sègle 20au, Avidos que comptara numerós mastieraus (perruquers, haures, manescaus, matelassèrs, tisenèras, barricaies,...). Dab la descobèrta deu banc de gas de Lac, au començar de las annadas 50, Avidòs que s'ei shic a shic industrialisat ; actuaument un dotzenat de petitas societats (carrocera, locacion de veïcules, menuseria, entertien de piscinas, fabricacio, de tubes e connexions en materiaus termoplastics, ferronneria, isolacion industriau, pintura,...) son implantadas. Despuish 1985, la comuna qu'arcuelh suu son territori ua usina de produccion de fibra de carbòni, la SOFICAR, aperada Toray Carbon Fibers Europe despuish 2012. Qu'emplega mei de 400 salariats.



Histoire d'Abidos

Abidos, situé au confluent du Gave de Pau et de la Baïse, est mentionné dès le X^e siècle, sous le nom d'Avitos. De nombreux seigneurs, très influents, s'y succèdent du Moyen Age à la Révolution ; en voici quelques exemples :

- Bernard d'Abidos qui prête serment en 1343, pour les biens qu'il possède en Béarn.

- Raymond Arnaud d'Abidos rend hommage à Gaston Fébus le 4 février 1351.

- Jean d'Abidos et de Beyrie, est admis aux Etats du Béarn en 1695, et fait enregistrer son blason à l'armorial en 1696.

Les armoiries de cette famille sont « d'azur à l'or-fraie d'argent, becquée et membrée de gueules,

posée sur un os de mort d'argent, mise en fasce ». La famille d'Abidos disparaît au commencement du XIX^e siècle.

A la fois seigneurs et abbés laïques du lieu, ils possèdent colombier et moulin banal (le moulin de Cornehaut existe toujours), et bénéficient d'un tiers de la dîme.

Le château seigneurial, victime d'une crue du gave de Pau, disparaît au XIX^e siècle.

L'église, dédiée à saint Saturnin, 1^{er} évêque de Toulouse, est l'ancienne chapelle du château d'Abidos ; elle conserve sa structure ancienne, malgré de nombreuses restaurations L'école est construite en 1886, selon les plans de l'architecte Henri d'Arnaudat.

Jusqu'au début des années 1950, l'activité principale de la commune était l'agriculture. Au commencement du 20^e siècle, Abidos comptait de nombreux métiers (coiffeurs, forgerons, menuisiers, matelassiers, tisserandes, tonneliers,...). Avec la découverte du gisement du gaz de Lacq, au début des années 50, Abidos s'est petit à petit industrialisé ; actuellement une douzaine de petites sociétés (carrossier, location de véhicules, menuisier, entretien de piscines, fabrications de tubes et connexions en matériaux thermoplastiques, ferronnerie, isolation industrielle, peinture,...) sont implantées. Depuis 1985, la commune accueille sur son territoire une usine de production de fibres de carbone, la SOFICAR, appelée Toray Carbon Fibers Europe depuis 2012. Elle emploie plus de 400 salariés.



Les métiers d'Abidos en 1905

Afin d'illustrer la rubrique "Occitan", voici une liste des métiers recensés dans la commune au début du 20^e siècle.



Infos associatives

Comité des Fêtes

Le samedi 11 mars a eu lieu le 1^{er} concours de garbure organisé par le comité des fêtes. Et comme dans les grands concours, les équipes présentes étaient prêtes à rivaliser, dans la bonne humeur, chacune ayant apporté son attirail et ses ingrédients. Même un jury avait préparé une liste de notations qui désignerait la meilleure garbure. C'est une équipe d'Abidosiens, composée de Marie-France Cubilo et David Verbiale, qui a eu l'honneur d'être sacrée « Premier vainqueur » du concours de garbure. La manifestation s'est poursuivie par la dégustation d'un bon repas et s'est terminée sur la piste de danse pour les plus vaillants. Félicitations au comité des Fêtes qui a une fois de plus innové en organisant cet évènement.



Les vainqueurs soirée garbure.

Vie associative

Par manque d'adhésions, les cours de peinture et de zumba n'ont pas repris à la rentrée.

« Vivre Ensemble »

Les **8 et 9 avril** a eu lieu le « marché aux fleurs » à Os-Marsillon. Cette année encore, ces journées ont connu un beau succès, tant sur le plan organisationnel, humain, de l'affluence que financier. Pour rappel, les bénéficiaires sont réinvestis dans l'organisation de la journée « Vivre Ensemble ».



Marché aux fleurs.

Le **mardi 11 avril**, « Vivre Ensemble » a été invité au FAM de Coulomme de Sauveterre de Béarn, vainqueur 2016 du « Trophée Hervé Ségaud » pour la remise du « bouclier ». « Vivre Ensemble » a été chaleureusement

accueilli par l'équipe encadrante et les résidents au grand complet. Le FAM propose un projet pédagogique très intéressant, en collaboration avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Béarn, autour de différentes journées sur le thème de la nature. « Vivre Ensemble » financera cette belle initiative.

Le **25 mai**, « Vivre Ensemble » a donc organisé sa journée de manifestation annuelle, ayant pour thème « L'art pictural, à vos couleurs ». La journée a connu une très belle affluence : 26 centres présents (dont 2 nouveaux), ce qui représente 528 personnes porteuses de handicap, 103 éducateurs et quelque 500 bénévoles. « Vivre Ensemble » avait mis à disposition une grande toile sur laquelle toutes les personnes porteuses de handicap ont pu venir dessiner une fresque géante qui restera à l'Association. Toutes les activités ont connu une belle participation de tous. Pour cette édition 2017, le « Trophée Hervé Ségaud » a été remporté par le

FAM Saint-Berthoumieu de Bedous, qui devra proposer un projet pédagogique s'adressant au plus grand nombre de résidents.

« Vivre Ensemble » remercie tous les bénévoles pour leur participation, leur sourire et leur dévouement auprès des personnes porteuses de handicap tant attachées à la journée « Vivre Ensemble » et qui contribuent au succès de cette manifestation.



Journée « Vivre Ensemble »

Enfin, l'association a participé au festival « Hestiv'Oc » à Pau, du **18 au 20 août**, pour l'accompagnement des personnes à mobilité réduite.



Centre Equestre

Après avoir mis à profit la période hivernale pour peaufiner les cours et la pratique nécessaires pour débiter la saison des différents concours (Concours de Sauts d'Obstacles, Dressage ou Concours Complet) avec en point de mire les Championnats Départementaux, Régionaux et les qualifications pour les Championnats de France, les cavaliers du centre équestre d'Abidos ont profité du retour du printemps pour récolter des places de podium, notamment pour Léa Désolé, Emilie Layous qui prennent de superbes 1^{ères} places et pour Fabienne Hubert qui remporte le Challenge Départemental des Pyrénées-Atlantiques et Landes de Concours Complet d'Equitation en Amateur à Tartas, Camille Laffitte, Clémentine Pécastaings, Mailys Lassalle, Lisa Bigelot obtenant quant

à elles de belles 2^{es} ou 3^{es} places. La relève arrive également avec des jeunes cavaliers comme Yon Stequert, Clémence Forget ou Arthur Briquet qui se sont illustrés dès leurs premiers concours de sauts d'obstacles. Cette année encore, le terrain de l'Artigaillou a été le théâtre de superbes concours de sauts d'obstacles, les 18, 24 et 25 juin.

A noter que le CEA a continué durant toute la période estivale à accueillir tous les cavaliers en herbe ou confirmés grâce à des stages et des cours.

Enfin, le CEA a fait sa rentrée les mercredi 6 septembre et samedi 9 septembre, deux journées réservées aux inscriptions pour la saison d'équitation 2017-2018.

• Le relayage

Le relayage (ou baluchonnage) est un nouveau service de répit à domicile innovant 24h/24, de 1 à 5 jours, pour toute personne malade et/ou en perte d'autonomie (sans critère d'âge et de pathologie de la personne à accompagner).

Ce sont des aides-soignants, aides médico-psychologiques ou auxiliaires de vie qui assurent ce dispositif au domicile.

• Pourquoi ce nouveau service ?

Le relayage est une solution parfaite pour ceux qui désirent être libérés de manière temporaire de leur rôle de proche aidant, pour prendre du répit ou s'acquitter d'obligations d'ordre personnel ou professionnel, afin de s'absenter en toute sérénité. Le relayage est complémentaire aux services existants.

• Quelles activités pour le proche ?

Les habitudes de vie de l'aidé sont maintenues lors du relayage, les soins et aides à domicile qui existent déjà restent en place, par exemple : la surveillance continue de la personne, la

préparation des repas et si besoin la prise des repas, l'aide au lever, l'habillement, à l'hygiène, l'aide dans les déplacements, les courses, les rendez-vous, la compagnie, la stimulation, la promenade.

• Comment ça marche ?

Toute intervention est précédée d'une visite à domicile d'une infirmière ainsi que de la Conseillère en Prévention pour Aidants du Centre de Ressources Béarn-Adour.

Ensemble, elles expliquent le fonctionnement du service, recueillent les habitudes de vie du proche et de l'aidé, proposent un planning d'interventions et un contrat de prestation. Ce dispositif intervient en remplacement du proche aidant lors de son absence selon le planning préétabli. Une demi-journée est passée en compagnie du proche aidant, de la personne aidée et du relayeur pour que la personne s'habitue à la présence des professionnels.

Le proche quitte le domicile et le pro-

fessionnel prend le relais auprès de la personne aidée.

À la fin du dispositif, la famille peut regarder le journal d'accompagnement et peut remplir un questionnaire de satisfaction.

• A quel prix ?

Pour l'utilisateur : 50€ pour 24 heures. Ce service est financé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine.

Vous êtes intéressé ou vous avez des questions ?

Vous pouvez contacter :

• Caroline BUIROSSE

Conseillère en Prévention pour Aidants
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.
Tél. : 07 71 72 14 83
centrederesources64@gmail.com

• **Centre de Ressources Béarn-Adour**
Établissements de Coulomme
Domaine de Coulomme.
64390 SAUVETERRE DE BEARN
Tél. : 05 59 38 79 79

• Nouveau : mise en place d'une carte pour accéder aux déchetteries

A compter du 1^{er} janvier 2018, une carte magnétique sera obligatoire pour entrer dans une déchetterie du territoire. Vous pouvez d'ores et déjà en faire la demande. Cette carte a pour but de mieux organiser les modalités d'accueil et d'assurer de meilleures conditions de circulation et d'accès aux bennes, dans toutes les déchetteries de la CCLO équipées de ce dispositif de contrôle d'accès avec barrière (sauf Lucq-de-Béarn).

Elle va être distribuée à tous les foyers la souhaitant, leur donnant droit à 24 passages par an sur n'importe quelle déchetterie de la CCLO.

Avec ces modalités d'accès, les professionnels ne pourront plus accéder en déchetterie (hors site d'Orthez) mais seront dirigés vers d'autres centres de traitement de leurs déchets, afin de ne pas pénaliser leur activité ; les filières de valorisation entre professionnels et particuliers n'étant pas les mêmes.



Comment se procurer la carte ?

Vous pouvez compléter le formulaire d'inscription :

- auprès des gardiens des déchetteries,
- à la CCLO d'Orthez ou de Mourenx,
- directement en ligne sur le site de la CCLO (toutefois, si vous n'avez pas d'adresse mail, vous devrez remplir le formulaire papier).

Après traitement du formulaire d'inscription, un agent de la collectivité remettra, sous 3 semaines, une carte par foyer.

**LE PROCHAIN BULLETIN
PARAITRA EN
JANVIER 2018**

Mairie d'ABIDOS

Lundi de 10h00 à 12h00 • Mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 • Jeudi de 16h00 à 18h00.
Tél./Fax : 05.59.71.57.15 - E-mail : comabidos@cdg-64.fr